

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFO RUP

SEMAINE DU 29 JUIN AU 3 JUILLET 2020

À L'ISSUE DES DERNIÈRES NÉGOCIATIONS INTERINSTITUTIONNELLES (TRILOGUES) SUR LES MESURES TRANSITOIRES POUR LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC), LE PARLEMENT EUROPÉEN ET LE CONSEIL DE L'UE ONT PUBLIÉ UNE DÉCLARATION POLITIQUE EN FAVEUR DES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES (RUP) :

À la suite des trilogues du mardi 30 juin, les négociateurs ont convenu d'un texte de compromis prévoyant une période de transition de deux ans, 2021 et 2022, afin de s'accorder suffisamment de temps pour adopter la réforme de la PAC jusqu'en 2027 ainsi que les Plans stratégiques nationaux qui devront être préparés par chaque État membre.

Cependant, les règlements relatifs à la période transitoire et à la future PAC ne pourront être formellement adoptés qu'une fois que les Chefs d'Etat et de Gouvernement se seront accordés sur le Cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027.

Par ailleurs, le Conseil de l'UE et le Parlement européen ont publié une déclaration commune réaffirmant l'importance de prendre en compte les spécificités des Régions Ultrapériphériques (RUP) dans les futures négociations pour la PAC.

De surcroît, le Parlement européen a publié, à l'issue des trilogues, deux déclarations politiques en faveur des RUP.

La première appelle au maintien du budget du Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI) dans le cadre de la PAC pour la période 2021-2027.

La deuxième rappelle la nécessité de mettre en place un cadre juridique approprié pour les Cotisations interprofessionnelles étendues (CIE) dans les RUP lors de la prochaine réforme de la PAC.

En effet, les eurodéputés exigent des autres institutions européennes qu'elles acceptent de déroger à la réglementation européenne, comme cela est permis pour les RUP par l'article 349 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), en vue de permettre aux organisations interprofessionnelles des RUP d'étendre leurs accords à l'intégralité des opérateurs intervenant sur le marché local.

Si elles respectent des critères de représentativité pour chaque famille professionnelle qui les composent, les interprofessions des DOM pourraient prélever des cotisations sur les opérateurs non-membres, y compris les importateurs, afin de soutenir le développement de la production locale.

Concernant l'adoption du Règlement établissant les mesures relatives à la PAC 2021-2027, la commission de l'Agriculture du Parlement européen se réunira courant juillet afin de voter sur ce texte. Ce dernier devrait ensuite être adopté en séance plénière au cours du mois d'octobre et les négociations interinstitutionnelles visant à trouver un compromis final avec le Conseil et la Commission devraient débiter à partir du mois de novembre.

Veillez trouver le texte de compromis issu des trilogues sur le règlement transitoire :

<https://drive.google.com/file/d/1SDW0m2mDWs2LoaVz3AacyC9xwLditOOM/view?usp=sharing>

Ci-après les déclarations politiques :

https://drive.google.com/file/d/13aWKdF5o9b6fIr4K4p8c2dymoXI_QUXU/view?usp=sharing

REJET À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DES AMENDEMENTS VISANT À ABONDER DE 5M€ L'ENVELOPPE DÉDIÉE AUX FONDS DU CIOM DANS LE TROISIÈME PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIF (PLF3) :

Dans la nuit du 2 au 3 juillet, l'Assemblée nationale a examiné les amendements déposés par la quasi-totalité des députés ultramarins à l'initiative notamment de David Lorion et d'Erica Bareigts visant à abonder de 5 millions d'euros supplémentaires la ligne budgétaire consacrée aux crédits CIOM en faveur de la diversification agricole Outre-mer (élevage, fruits et légumes).

Ces amendements avaient pour objectif de matérialiser les engagements pris par le Président de la République lors de son déplacement à La Réunion en octobre dernier.

C'est la députée Josette Manin qui a défendu ces amendements en séance publique à l'Assemblée nationale.

Suite au rejet de ces amendements, de nombreux sénateurs dont Catherine Conconne, Victorin Lurel, Nassimah Dindar et Viviane Malet ont décidé de se mobiliser et de préparer des amendements similaires à ceux déposés à l'Assemblée nationale en vue des débats relatifs au PLFR3 qui débiteront le 15 juillet au Sénat.

L'ALLEMAGNE PREND LA PRÉSIDENTE TOURNANTE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE DU 1ER JUILLET AU 31 DÉCEMBRE :

Mardi 30 juin, les autorités allemandes ont publié, le programme politique qu'elles appliqueront durant leur Présidence semestrielle du Conseil de l'Union européenne, qui a débuté ce mercredi 1^{er} juillet.

Intitulé « *Tous ensemble pour relancer l'Europe* », ce programme comporte six axes majeurs :

- la réponse européenne à la pandémie de Covid-19 ;
- une Europe plus forte et plus innovante ;
- une Europe juste ;
- une Europe durable ;
- une Europe de la sécurité et des valeurs communes ;
- une Union européenne capable d'agir pour un ordre international partenarial et fondé sur des règles.

Le programme de la Présidence allemande est disponible [ici](https://bit.ly/31yNgYy) : <https://bit.ly/31yNgYy>

L'un de ses objectifs principaux sera d'obtenir un accord des vingt-sept États membres sur le Cadre Financier Pluriannuel (CFP) 2021-2027.

A ce titre, Angela Merkel, la chancelière allemande, a indiqué espérer un accord sur le CFP 2021-2027 « *en juillet* ». Elle a par ailleurs rappelé que le Conseil européen avait la responsabilité de montrer aux citoyens sa capacité d'agir vite pour affronter la crise économique née de la pandémie.

Afin justement de permettre l'accélération des négociations sur le CFP, ainsi que sur le Plan de relance pour l'Europe post-pandémie de Covid-19, Ursula von der Leyen a invité la chancelière allemande, le président du Conseil européen, Charles Michel, et le président du Parlement européen, David Sassoli, à une réunion de coordination sur le budget de l'UE post-2020 qui aura lieu le mercredi 8 juillet.

David Sassoli a déclaré dans un communiqué que le Parlement européen était prêt pour entamer les négociations. En effet, il a annoncé dans ce même communiqué avoir *reçu un mandat de la Conférence des présidents (des groupes politiques) pour négocier les termes d'un accord ambitieux* ».

Pour rappel, le prochain sommet européen aura lieu les 17 et 18 juillet, dates auxquelles Angela Merkel souhaiterait voir se conclure un accord sur le CFP.

LES EURODÉPUTÉS SE PRONONCENT SUR LA « STRATÉGIE RELATIVE AUX PRODUITS CHIMIQUES POUR LA DURABILITÉ », PRÉVUE POUR L'AUTOMNE 2020 :

Les députés de la commission de l'environnement et de la santé publique du Parlement européen (COM ENVI) réclament une future stratégie de l'UE en matière de produits chimiques qui garantisse réellement un niveau de protection élevé de la santé et de l'environnement et qui limite le plus possible l'exposition aux produits chimiques dangereux.

Ils se sont prononcés dans ce sens à une très forte majorité (65 voix pour, 1 contre et 14 abstentions) à propos de la « *Stratégie relative aux produits chimiques pour la durabilité* », en cours d'élaboration dans le cadre du Pacte vert européen et attendue à l'automne.

Pour les eurodéputés de la COM ENVI cette stratégie devra se fonder sur le principe de précaution et celui du pollueur-payeur et son élaboration devra être plus transparente. Ils préconisent une hiérarchie des actions dans la gestion des risques qui donne la priorité à la

prévention de l'exposition, à l'élimination progressive des substances dangereuses et à leur remplacement par des solutions plus sûres.

Concernant les perturbateurs endocriniens, les eurodéputés ont également demandé un cadre européen global afin de réduire efficacement l'ampleur de l'exposition des êtres humains et de l'environnement à ces substances chimiques et l'accélération de la suppression progressive des pesticides à haut risque d'ici 2030.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 6 AU 10 JUILLET 2020

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 06/07	<p>Commission du Commerce (INTA) : Échange de vues avec Phil Hogan, le Commissaire au Commerce sur la révision de la politique commerciale de l'UE ; Échange de vues avec Sigrid Kaag, ministre néerlandaise du Commerce extérieur et de la coopération pour le développement, et Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État français auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur le non-papier de la France et des Pays-Bas sur le commerce durable</p> <p>Commission de l'Agriculture (AGRI) : Dispositions transitoires relatives au soutien du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA); Échange de vues avec les représentants de la Commission (DG AGRI, DG COMP et DG TRADE) sur la situation dans les secteurs européens du bœuf, du veau et de la volaille ; Vote sur le Plan d'investissement pour une Europe durable - comment financer le Pacte vert</p>		Comité spécial agriculture (CSA)	

	<p>Commission du Développement régional (REGI) :</p> <p>Vote sur l'Établissement du Fonds pour une transition juste ;</p> <p>Adoption du projet d'avis sur l'Établissement du cadre requis pour parvenir à la neutralité climatique et modification du règlement (UE) 2018/1999 (loi européenne sur le climat) ;</p> <p>Rapport de la Commission européenne sur la mise en œuvre des initiatives d'investissement CRII et CRII+ de l'UE en réaction au coronavirus</p>			
Mardi 07/07			Présentation de la stratégie européenne en matière de souveraineté alimentaire et de la stratégie « <i>Farm to fork</i> » par Janusz Wojciechowski, le Commissaire à l'Agriculture, durant le webinaire organisé par Via Campesina	
Mercredi 08/07	Séance plénière		Réunion des présidents des institutions européennes, Ursula von der Leyen (Commission européenne), David Sassoli (Parlement européen) et Charles Michel (Conseil de l'UE) sur le Cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027	
Jeudi 09/07	Séance plénière : Stratégie durable dans le domaine des produits chimiques			
Vendredi 10/07	Séance plénière : Le rôle de la politique de cohésion pour faire face aux répercussions de la pandémie de COVID-19 ;			

	Vote : Résolution sur la Stratégie durable dans le domaine des produits chimiques			
--	--	--	--	--